
Le mot du Président

Comme vous le lirez ci-dessous, la prochaine AG vous permettra de renouveler le conseil syndical. Je ne vais pas vous répéter ici la liste des tâches et compétences requises. Rassurez-vous, une fois suffira !

Je me limiterai juste à (tenter de) valoriser le travail du bénévole à la manière du Cyrano de Rostand *:

- **Humoristique** : Le bénévolat, c'est un stage non rémunéré... mais à vie et sans promesse d'embauche.
- **Sombre** : Le bénévolat, c'est la preuve que même sans argent, on peut quand même s'épuiser pour un système qui en demande toujours plus.
- **Sarcastique** : Le bénévolat, c'est quand une organisation te remercie chaleureusement (faut le dire vite) d'effectuer le travail qu'elle ne veut pas payer.
- **Absurde** (quoi que) : Le bénévolat, c'est une expérience professionnelle où ton salaire est remplacé par une tape (ou un couteau) dans le dos en édition limitée.

Mais aussi, et fort heureusement :

- **Bienveillante** : Le bénévolat, c'est le fait de donner de son temps, de ses compétences ou de son énergie sans rémunération, pour soutenir une cause, aider d'autres personnes ou contribuer à la vie collective.
- **Et enfin chaleureuse** : Le bénévolat, c'est un choix volontaire de s'impliquer pour les autres, avec l'idée que certaines choses ont de la valeur même quand elles ne sont pas payées.

Alors, au moment de faire le bon choix, rappelez-vous ce mot quelque peu provocateur mais tellement vrai ;-)

Ce ne sont pas les grands slogans qui font de bons administrateurs mais les actes de personnes motivées agissant pour le bien de la collectivité !


* Merci à l'IA pour son aide !











Renouvellement du conseil syndical

Comme nous l'avons déjà signalé à maintes reprises, le conseil syndical sera renouvelé lors de la prochaine assemblée générale.

Nous avons répondu à plusieurs demandes de propriétaires et, dans un souci de transparence, nous vous soumettons la liste non exhaustive des tâches réalisées par vos administrateurs bénévoles.

Attention : le but est d'informer, pas de décourager. Le **travail en équipe** est essentiel pour assumer les différentes tâches en harmonie.

Les tâches suivies d'un  sont réalisées de préférence par des administrateurs résidents.

- Organisation et convocation des réunions
- Rédaction des newsletters
- Organisation de l'AG
- Paiement des factures
- Gestion du SAV
- Gestion des totems
- Relations avec les opérateurs externes (poubelles + jardins + internet + ...)
- Relations avec les Lamy et la direction du site
- Suivi des rentrées sur le compte (charges + eau + parking)
- Gestion des mauvais payeurs et contact avec la comptable
- Suivi des fuites individuelles
- Relations avec les notaires (achat + vente + toutes les formalités liées)
- Logistique de l'AG (courrier + réservation salle + visite salle +) 
- Gestion et mise à jour de la base de données des propriétaires
- Organisation des festivités (Pâques + Mai + Halloween + apéro AG +)
- Suivi technique (gestion des badges + ouverture automatique des barrières + suivi internet + ...)
- Envoi massif de courrier (newsletters + convocations +) 
- Gestion des fuites réseau 
- Gestion des incidents (bouchages + inondations + pannes diverses + ...) 
- Participation aux permanences + résolution de tous les problèmes (notamment octroi de badges) 
- Accueil des nouveaux propriétaires 
- Port de documents à la poste et/ou la banque 
- Gestion des auxiliaires de sécurité en été 
- Autorisation des travaux 
- Suivi des tailles de haies 

- Participation aux réunions de la Mairie (notamment tous les lundis d'été) ✓
- Réunion de suivi en été avec Susanne pour évaluation du service saisonnier ✓
- Etc, etc, etc

Les prétendants au conseil syndical devront posséder des compétences et qualités en adéquation avec l'objet de l'ASL. (voir article 3 de nos statuts). Nous insistons sur la nécessité absolue d'être familiarisé avec les outils informatiques pour entrer dans le conseil. Les raisons sont simples :

- Vidéoconférence possible pour nos réunions ;
- Nombreuses tâches de gestion incombant aux administrateurs via informatique, notamment par la suite « office » de Microsoft ;
- Envoi de mails et newsletters via publipostage ;
- Utilisation de logiciels spécifiques pour la régie technique ;
- Communication entre toutes les parties, internes ou externes.
- Etc, etc.

Néanmoins, il n'est pas pour autant exigé une maîtrise en informatique non plus. Toute compétence peut être valorisée au sein de notre conseil.

Le fait de poser sa candidature pour adhérer au conseil syndical est un véritable acte raisonné de coopération, en qualité de bénévole et axé sur l'avenir prospère de nos domaines.

A ce jour, nous pouvons vous annoncer que plusieurs postes seront vacants (probablement 5).

Sachez que l'appel officiel à candidatures sera lancé au début de l'été et durera toute la haute saison estivale. Il est donc inutile d'envoyer des candidatures pour l'instant ! Elles ne seront pas prises en compte !

Taille de haies et entretien des bordures de vos maisons

Nous constatons que de nombreux propriétaires ont taillé généreusement leur haie en automne et lors des vacances printanières et nous les félicitons pour cette heureuse initiative.

La saison estivale approche à grands pas et la grande majorité des propriétaires a profité des ramassages organisés par l'ASL pour tailler leur haie durant les différentes périodes de vacances scolaires.

Nous insistons vivement sur la taille des haies, tant en largeur qu'en hauteur. La haie doit être taillée à ras de la bordure de la chaussée. Nous devons également vous demander de respecter la hauteur maximale de 2 mètres (à la floraison) au vu du nombre croissant de haies dépassant largement cette hauteur réglementaire.

N'oubliez pas de nettoyer les feuilles SOUS les haies, sinon, elles se retrouveront dans notre réseau d'égouttage.

ATTENTION : **dès le 15 mai**, une évaluation de la taille des haies sera effectuée. Si vous n'avez pas fait le nécessaire d'ici là, vous recevrez un mail vous invitant à faire le nécessaire, le plus vite possible dès réception de celui-ci. Si le nécessaire n'est pas fait, la taille sera réalisée aux frais du propriétaire concerné.

Plus globalement, les domaines doivent être impeccables pour la nouvelle saison estivale.

ATTENTION : depuis le départ de notre ami Yan Lieben, bénévole parmi les bénévoles, le bord des chaussées n'est plus entretenu gracieusement.

Nous insistons sur le fait que cet entretien reste du ressort **de chaque propriétaire**. Ceci n'est pas dans le cahier de charges de la société Decalque. Un rappel sera également envoyé dans des cas extrêmes.

Nous clôturons ce chapitre sur une bonne nouvelle : suite aux différents appels lancés dans les dernières newsletters, M. Hughes Van Impe a proposé ses services pour reprendre le suivi de la société Decalque qui était assuré par Yan. Un grand merci pour cette collaboration !

Travaux dans votre propriété

Nous vous signalons, une fois de plus, que tout projet de travaux doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de l'ASL.

Si votre projet concerne une extension nécessitant un permis de bâtir, nous rappelons que l'Agglo exige un plan informatisé.

Si vous modifiez votre façade (véranda, pergola en dur, etc.), veillez à replacer la numérotation de votre maison bien en vue !

Quelques news en vrac

- **L'assemblée générale des propriétaires** se déroulera le mercredi 28 octobre 2026 à Vias comme d'habitude.

- **Retard de paiement**

Certains d'entre vous sont toujours en retard de paiement des charges, de la facture d'eau ou même des 2.

Les sanctions habituelles seront appliquées avant des envois recommandés si la situation venait à perdurer.

- **Mise à jour de la base de données de l'ASL**

Toujours dans un souci d'optimiser les relations entre vos administrateurs et les propriétaires, nous demandons à ceux qui le désirent d'envoyer à notre vice-président, M. Marc Vierset, une photo qui permettra de compléter votre fiche signalétique.

Ceci est une démarche tout à fait personnelle !

- **Notre ami Alain KLAMM** animera à nouveau les concours de pétanque en diurne ou nocturne, selon les circonstances.
- Il y aura des **coupures d'eau dans les domaines le 12/05** afin de rechercher des fuites d'eau.

Vous avez des remarques ou des questions

info@asltps.eu

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Marc VIERSET

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Dominique VANSTRAELEN (ad interim)

Administrateur : Jean HABETS

<https://asltps.eu/> Notre équipe